

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission »

Une fiche par type de mission

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

➔ **Intitulé de la mission**

Soutien à la programmation culturelle de la Médiathèque

➔ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input type="checkbox"/> Environnement (6) |
| <input type="checkbox"/> Santé (2) | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7) |
| <input type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Culture et loisirs (4) | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9) |
| <input type="checkbox"/> Sport (5) | |

➔ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

Contexte général :

Trouver sa place dans la société passe par tout un ensemble d'éléments, liés à l'éducation, l'information, les loisirs et la culture. Des enfants aux seniors, chaque âge a ses besoins et ses attentes. Les services publics d'un territoire concourent à y répondre et à favoriser l'autonomie et l'épanouissement de tous les citoyens.

Il nous incombe plus particulièrement la tâche d'accompagner au mieux les plus jeunes et les plus fragiles pour qu'ils aient confiance en eux, en leur capacité à s'accomplir humainement, socialement et professionnellement dans notre société.

A travers notamment leur Politique Jeunesse et Culture, les élus souhaitent répondre à ces besoins. La Médiathèque en est un acteur essentiel sur le territoire.

Intégration de la mission dans le projet :

Ce sont les actions quotidiennes, les services et l'offre documentaire de la Médiathèque qui donneront envie aux jeunes et aux personnes éloignées de la lecture de fréquenter et s'approprier l'établissement. Le jeune volontaire viendra donc en soutien dans la réalisation de cette mission.



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



Les objectifs d'intérêts généraux poursuivis sont :

- Favoriser l'ouverture sur le monde et les autres par la Culture et les Loisirs.
- Contribuer au développement et à l'épanouissement des jeunes par une éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble.
- Donner accès à l'information et à l'expression en apportant une information cohérente, complète et en prenant en compte les besoins et attentes de tous les publics.
- Accompagner les jeunes dans leurs projets, dans l'accès à l'autonomie, à la formation et à l'emploi.
- Participer aux démarches de réduction de la fracture sociale et de l'isolement des personnes

→ Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Le jeune volontaire viendra en soutien des bibliothécaires sur les actions suivantes :

- Soutien à la programmation culturelle de la Médiathèque :

Participer à la réalisation des actions culturelles régulières (Brico-Déco, Ludo Dèj notamment) et des temps forts (Nuit de la Lecture, Printemps des Poètes, Nuit Andersen, Fête du Jeu ...) en étant force de proposition sur les contenus de ces animations

Proposer des actions nouvelles ponctuelles et/ou régulières pour tous les publics

Participer à la mobilisation des partenaires, la diffusion de la communication, l'accueil des publics et le déroulement des manifestations

- Développement des partenariats sur le territoire :

Aller au contact des partenaires pour promouvoir les activités de la Médiathèque et construire de nouveaux projets

Rechercher des contacts pour imaginer de nouveaux partenariats, avec le monde éducatif et associatif

Accueillir les structures partenaires (municipales, institutionnelles, éducatives ou associatives) pour des temps de visite et/ou d'animation à la Médiathèque

→ En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

Les volontaires collaborent à la réalisation des missions des bibliothécaires. Ils sont uniquement en renfort et seront initiés aux méthodes développées par la Médiathèque. Ils seront force de proposition pour imaginer de nouvelles actions visant à répondre aux objectifs.

→ Lieux d'intervention

Commune(s) : Montceau-les-Mines

Département (s) :

Région(s) :

Collectivité d'outre-mer :

France entière

Etranger :



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



➔ **Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 2**

➔ **Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission?**

Le volontaire sera au contact d'un public varié : ensemble de la population fréquentant ou non la Médiathèque, de tout âge, de tout quartier, de toute condition sociale, agents de la collectivité, partenaires ... Ces différentes rencontres participent à une expérience importante de mixité sociale.

Le tutorat du jeune volontaire sera principalement assuré par un bibliothécaire référent. L'accompagnement se fera quotidiennement, mais aussi sur la base de réunions mensuelles entre le volontaire et son tuteur. Le jeune volontaire participera aux réunions hebdomadaires de l'équipe.

Toutes les ressources matérielles et humaines de la Médiathèque seront à disposition du jeune volontaire pour mener à bien ses missions.

➔ **En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?**

Mission ne nécessitant pas de diplôme ou qualification, ni de pré-requis en terme de qualification ou expérience professionnelle.



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



**A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum)
Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger**

- ➔ Pays d'accueil :
- ➔ Lieu principal d'exercice de la mission :
- ➔ Autres lieux éventuels d'exercice de la mission :

a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger

- ➔ Identification de l'organisme d'accueil à l'étranger

Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	
Adresse du site internet :	

- ➔ Identification du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

- ➔ Année de création de l'organisme d'accueil à l'étranger :

- ➔ Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger :

--

- ➔ Réseaux auxquels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié :

--

- ➔ Existe-t-il une convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil à l'étranger ?

Non Oui (joindre une copie)

- ➔ Autres partenaires éventuellement impliqués à l'étranger :

--



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger

➔ **Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place :**

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

➔ **Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :**

--

➔ **Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :**

--

➔ **Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger (précisez les liens entre le tuteur en France et le référent à l'étranger) :**

--

➔ **Logement fourni au(x) volontaire(s) :**

- Type de logement :
- Coût (précisez la prise en charge) :
- Equipement :

➔ **Déplacements :**

- Mode de transport de France à l'étranger :
- Coût (précisez la prise en charge) :

➔ **Facilités disponibles :**

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) :
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :

➔ **Couverture sociale complémentaire et assurance rapatriement prévues (obligatoire) :**

--

➔ **Type de visa envisagé pour le volontaire et modalités de prise en charge :**

--

NB : l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger auprès des autorités consulaires françaises est vivement recommandée.